



LIVRET D'ACCUEIL DU BENEVOLE

**Le centre social et culturel d'Heyrieux est une association loi 1901.
Il est ouvert à tous et place au centre de son projet l'implication
et la participation des habitants. Le bénévolat, l'échange de savoirs
et de compétences sont son énergie principale.**

Le mot de la Présidente

Nous savons d'après la définition de la fédération des centres sociaux et socio-culturel de France « qu'un centre social entend être un foyer d'initiatives portés par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. ».

Les professionnels du centre social d'Heyrieux, vous les connaissez tous, pour les avoir rencontrés lors de vos passages à l'accueil ou dans les différentes structures que vous côtoyez quotidiennement suivant vos demandes.

Les habitants associés qui sont-ils ? Ce sont des personnes comme vous et moi, des bénévoles qui s'engagent vis-à-vis d'autrui et de la collectivité et qui contribuent au bien être des individus. Il va sans dire que cette activité citoyenne n'est ni commerciale ni partisane, elle répond essentiellement à des valeurs en lien avec un projet.

Bien sur, cet engagement peut se faire de différentes façons, à différents niveaux, et à différents moments. Engagement ne doit pas rimer avec perte de liberté car s'engager c'est faire comme on peut, quand on veut. Chacun est libre de s'engager sur un temps voulu pour une activité spécifique.

L'engagement peut se faire de manière ponctuelle ou sur une durée plus importante. Certaines personnes viennent au centre social pour construire avec d'autres ou simplement donner « un coup de main » afin qu'un évènement, une action soit une réussite. D'autres viennent donner leurs avis, leurs idées, leurs envies. Afin de changer, innover. Tous débattent dans la simplicité afin de construire des changements. En bref, l'engagement, le bénévolat, c'est à mon sens :

- vouloir aider
- vouloir s'entraider

Merci à vous tous bénévoles, vous qui œuvrez par votre aide, vous qui militez par votre conscience, et qui de ce fait apportez par votre engagement une aide précieuse qui a permis, qui permet et qui permettra pour le futur à notre centre social d'être un foyer d'initiatives répondant aux besoins des habitants.

Catherine JALLIFFIER-VERNE

L'accueil des bénévoles

Le bénévolat est avant tout une démarche volontaire,
avec des envies, des motivations, des rencontres humaines,
des temps de partage...
en fonction du temps disponible !

Par essence, le bénévolat est au cœur des centres sociaux associatifs.
Sans bénévole... pas de centres sociaux !

Les bénévoles agissent alors aux côtés de l'équipe des salariés
et
contribuent à la mise en œuvre du projet social du centre.

Le bénévole s'implique donc pour se rendre utile mais également se faire plaisir !

Le « Livret d'accueil du bénévole » définit les engagements réciproques entre le centre social et chaque bénévole. Une procédure d'accueil des bénévoles a été mise en œuvre :

La personne souhaitant s'impliquer au sein de l'association est reçue par un salarié en situation de responsabilité de l'association ou un membre du conseil d'administration.

Ce premier entretien permet de présenter le centres social, ses valeurs, son projet, son organisation et ses activités, puis d'échanger avec la personne sur ses souhaits d'investissements, ses centres d'intérêts et sa disponibilité.

A l'issu de cet entretien, le futur bénévole est :

- soit orienté vers une activité existante*
- soit accompagné vers la mise en œuvre d'une nouvelle action correspondant au projet de l'association et aux besoins des habitants*
- soit orienté vers une autre association*

Le bénévole s'engage à :

- Connaître et accepter les valeurs et les principes du centre social et se conformer à ses objectifs.
 - Contribuer au bon fonctionnement du centre social et à la réalisation du projet centre social.
 - Respecter l'organisation et les règles de fonctionnement et de sécurité de l'association.
 - Etre un membre adhérent de l'association et être à jour de sa cotisation¹
-
- Collaborer avec les autres bénévoles et les salariés dans un esprit de compréhension mutuelle.
 - Respecter le principe de confidentialité dans l'exercice de l'action bénévole.
 - Exercer son activité dans le respect des convictions et des opinions de chacun, avec tous les égards possibles, considérant que l'utilisateur est au centre de l'activité de l'association.
-
- Assurer de façon efficace sa mission et son activité, sur la base des horaires et disponibilités choisis.
 - Etre présent de façon régulière et prévenir en cas d'absence suffisamment tôt le salarié responsable du suivi de l'activité de manière à ne pas entraver le déroulement de l'activité,
 - Informer le responsable de l'action de tous problèmes rencontrés.
 - Suivre les séances de préparation, de bilan et de formation concernant l'activité dans laquelle il s'investit.

Les bénévoles peuvent interrompre à tout moment leur collaboration, mais s'engagent, dans la mesure du possible, à respecter un délai de préavis raisonnable.

1 - Etre adhérent c'est appartenir à l'Association, en être acteur, pouvoir voter à l'Assemblée Générale. La carte d'adhésion pour un bénévole est obligatoire, d'un montant symbolique d'1.50 € et valable 1 an.

Le centre social veille à :

- Accueillir et considérer le bénévole comme un(e) collaborateur (trice) à part entière.
 - Donner au bénévole une information claire sur le centre social, son projet, ses objectifs et son fonctionnement.
 - Reconnaître et valoriser la contribution des bénévoles à l'activité du centre social.
 - L'inviter à participer aux différentes manifestations et rencontres organisées par l'association.
-
- Prendre en charge les frais engagés dans chaque situation qui le requièrent pour faciliter à tous l'accès à l'engagement bénévole.
 - Assurer une couverture de la personne au titre de la responsabilité civile pendant son activité dans le centre.
-
- Confier au bénévole une activité qui lui convienne, adaptée à ses compétences, sa disponibilité et ses priorités.
 - Assurer son accompagnement par un salarié au niveau de l'activité et du centre social, et, si besoin, sa formation afin d'accroître ses compétences.
 - Aider le bénévole à s'insérer et à s'épanouir au sein de l'équipe du centre social, demeurer à son écoute, et favoriser la convivialité en organisant notamment des rencontres régulières.
 - Organiser des points fixes réguliers sur les difficultés rencontrées, les centres d'intérêt et les compétences développées.

Le centre social peut interrompre à tout moment
sa collaboration avec un bénévole
en cas de désaccord ou de non respect de l'engagement du bénévole.

A chacun son engagement :

Les formes d'engagements bénévoles sont très diverses. Elles varient selon les envies et les compétences des bénévoles mais aussi en fonction des disponibilités.

Bien qu'il y ait des activités socles régulières, nous sommes ouverts à tout.

Toute proposition est la bienvenue. Vous souhaitez créer votre propre activité, vous souhaitez intégrer une équipe déjà constituée, vous avez du temps mais pas régulièrement. Nous sommes à votre écoute.

Etre bénévoles auprès d'adultes, des familles :

- Accueil
- Ateliers artistiques, manuels ou culturels
- Apprendre le français
- Sorties Familiales
- Atelier Parents-enfants
- Sortie culturelle
- Aide à la préparation des fêtes et des manifestations
-

Etre bénévoles auprès de jeunes enfants, d'enfants ou d'adolescents :

- Accompagnement petite enfance
- Sensibilisation aux livres et à la lecture
- Accompagnement à la scolarité
- Atelier ateliers artistiques, manuels ou culturels
- Accueil de loisirs
- Jardinage
-

Etre bénévole de l'association :

- Etre administrateurs, occuper une fonction politique, être garant des orientations définies dans le projet social et des valeurs portées par le centre social.
- S'impliquer dans la gouvernance de l'association.
- Bricolage
- Aide pour l'affichage
-

Auprès des jeunes enfants

Accompagnement « petite enfance »
Sensibilisation aux livres
et à la lecture
Sortie au marché
ou
à la médiathèque
...

Auprès d'adultes et de familles

Apprentissage du français
Sorties familiales
Atelier parents-enfants
Vide-Grenier
...

Auprès d'enfants et d'adolescents

Accompagnement à la
scolarité
Ateliers
Jardinage
...

Etre administrateur de l'association

Etre garant des orientations
définies dans le projet social et
des valeurs portées par le centre
social.
S'impliquer dans la
gouvernance de l'association.
...